



N° 206

Le 22 octobre 1993

M. BEATTY ANNONCE LA CONCLUSION D'UN ACCORD SUR LE PARTAGE DE LOCAUX À L'ÉTRANGER AVEC L'AUSTRALIE

Le ministre des Affaires extérieures, M. Perrin Beatty, a annoncé aujourd'hui la conclusion d'un accord sur un partage de locaux avec l'Australie, en vertu duquel ce pays occupera une partie du haut-commissariat du Canada à Bridgetown, à la Barbade. Le personnel australien emménagera dans ses nouveaux locaux au début de 1994. L'arrangement sera avantageux pour les deux gouvernements, puisqu'il assurera une représentation diplomatique à l'étranger et la prestation des services à un coût moindre.

«L'entente sur le partage de locaux témoigne de l'existence de rapports bilatéraux étroits entre le Canada et l'Australie. De telles ententes, avantageuses pour les deux parties, sont des exemples concrets de collaboration entre gouvernements dans le but de réduire les coûts de la représentation diplomatique à l'étranger», a déclaré M. Beatty.

En début d'année, le nombre d'employés du haut-commissariat du Canada à la Barbade a été réduit dans le cadre des compressions budgétaires imposées à l'échelle du gouvernement. Les locaux ainsi libérés seront donc occupés par le haut-commissariat d'Australie. Les deux pays prévoient conclure des accords similaires dans d'autres pays. Bien que plusieurs pays européens partagent les locaux de leurs missions à l'étranger, c'est une étape importante dans le cas du Canada et de l'Australie.

-30-

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874